

# SÉCURITÉ INCENDIE ERP

## 5EME GROUPE ET CODE DU TRAVAIL



### CONTEXTE

Cette formation est axée sur les incidences du choix de classement d'un établissement en ERP 5ème catégorie ou en code du travail.

Les 2 réglementations sont présentées en parallèle.

Chaque chapitre présente les exigences du code du travail et des ERP de 5ème catégorie, ainsi que les particularités des PH > 8,00m.

Un bilan présentant les similitudes/différences entre code du travail et ERP 5ème est présenté à chaque chapitre

FORMATION ANIMÉE PAR  
RÉMY RIVIER ET  
ALICE ECUYER

2 DEMI-JOURNÉES  
SOIT 7 HEURES

TARIF : 450€ HT

MODALITÉS PEDAGOGIQUES :  
SUPPORT PEDAGOGIQUE FOURNI

INSCRIPTION OBLIGATOIRE  
SUR NOTRE SITE WEB :  
CYCLE RÉGLEMENTATION

AUTRE FORMATION  
Sécurité incendie - ERP 5ème +  
Code du travail : différences et  
similitudes

PUBLIC CIBLE : ARCHITECTES  
ET ACTEURS DU CADRE DE VIE  
PRÉREQUIS : AUCUN

### Modalités d'évaluation :

- QCM
- Etude de cas
- Expose
- Mémoire

### OBJECTIFS DE FORMATION :

- Comprendre les fondamentaux de la sécurité incendie dans les établissements recevant du public (ERP) de 5ème groupe et les obligations réglementaires liées au code du travail.
- Connaître les principaux risques d'incendie et les moyens de prévention pour garantir la sécurité des personnes dans les ERP de 5ème groupe.
- Être capable de réaliser une analyse des risques incendie et de mettre en place les mesures de sécurité adéquates pour les ERP de 5ème groupe conformément aux exigences réglementaires.

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

1. Savoir concevoir et réaliser des bâtiments répondant aux normes de sécurité incendie en prenant en compte les spécificités des ERP de 5ème groupe et du code du travail.
2. Être en mesure de réaliser une inspection de sécurité incendie dans les ERP de 5ème groupe, d'identifier les risques et de proposer les mesures correctives nécessaires.
3. Savoir élaborer un plan de prévention des risques incendie pour les ERP de 5ème groupe et de le mettre en œuvre, en respectant les obligations réglementaires du code du travail.

## DEMI -JOURNEE 1

### 1 INTRODUCTION (Tour de table / Presentation)

- Connaitre le contexte réglementaire actuel
- Maitriser les types d'établissement et leurs effectifs

## DEMI -JOURNEE 2

### 2 CONNAITRE LES POINTS CLEFS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE

- Maitriser la desserte d'un bâtiment : Façade accessible, voie engin/échelle
- Gérer l'isolement d'un ERP vis-à-vis d'un bâtiment tiers
- Connaître la résistance au feu des structures nécessaires
- Gérer le choix entre cloisonnement traditionnel, compartimentage
- Comment réaliser une paroi coupe-feu / pare-flamme

#### *Etudes de cas*

- Traiter une façade : matériaux, C+D, ITE...
- Comment effectuer l'évacuation du public
- Créer un espace d'attente sécurisés, comment s'en passer ?
- L'essentiel sur les matériaux et la réaction
- Connaître les techniques et procédures de désenfumage
- Les points importants des grandes cuisines et des chaufferies
- Connaître les moyens de secours nécessaires
- Cas des établissements particuliers : établissements de soins, hôtels, très petits établissements...



### 3 BILAN DES DIFFERENCES ERP 5EME ET CODE DU TRAVAIL

Une évaluation de satisfaction sera réalisée en fin de formation.  
Cette formation se déroule en format 100% distancielle sur 2 demi-journées.  
Elle nécessite un ordinateur et une connexion à internet.

Cette formation peut bénéficier d'une prise en charge auprès des OPCO.  
N'oubliez pas de mettre à jour et établir votre plan de rattrapage.